

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 5179

présenté par

M. Jean-Pierre Vigier, Mme Audibert, Mme Meunier, M. Ramadier, M. Bourgeaux, Mme Kuster, Mme Boëlle, Mme Corneloup, M. Bony, M. Grélier, M. Jean-Claude Bouchet, M. Sermier, M. Pierre-Henri Dumont, M. Herbillon, M. Rémi Delatte, M. Viry, M. Ravier et M. de Ganay

-----

**ARTICLE 50**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet article vise à demander la publication d'un rapport concernant à l'artificialisation des sols aux maires ou président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale.

Ce rapport doit être présenter au conseil municipal ou à l'assemblée délibérante.

Cet article ne fait qu'ajouter davantage de procédures administratives déjà importantes pour un grand nombre de maires de petites communes alors que la présentation de ce rapport n'a qu'un but informatif.

A ce titre, cet amendement vise à supprimer cet article.